

Les propositions du Mouvement Démocrate Budget 2009 et plan de mandat

Le budget municipal devrait traduire l'ambition de Lyon de s'inscrire dans la perspective d'une réforme de notre modèle de développement économique et social. Lyon devrait et peut être à **l'avant-garde du projet humaniste** dans lequel doit s'engager la société française, comme cette ville l'a souvent été par le passé.

A la lecture du plan de mandat présenté par le Maire de Lyon et du premier budget de mise en œuvre de ce plan de mandat, deux priorités nous semblent absentes :

- I- La nécessaire exemplarité des pouvoirs publics dans la gestion quotidienne
- II- La volonté d'investir avec efficacité

I- La nécessaire exemplarité des pouvoirs publics dans la gestion quotidienne

La période commande une exemplarité des pouvoirs publics qui ne sauraient rester à l'écart des débats actuels sur les rémunérations et les avantages des employeurs. A ce titre nous rappelons un certain nombre d'exigences du Mouvement Démocrate et nous faisons quelques propositions liées au fonctionnement local :

1) Les élus sont **responsables** de la conduite des affaires publiques

- Nous sommes hostiles au cumul des mandats que nous pensons toxique pour la démocratie et souhaitons donc que les **postes d'adjoint** soient **exercés à plein temps**, particulièrement concernant les postes politiques importants : Finance, Transport, Urbanisme, Culture, Ressources Humaines, etc. Ce qui n'est pas le cas actuellement. Etre exemplaire, c'est en premier lieu se consacrer tout entier à son mandat électif et ne pas laisser l'essentielle de décisions se prendre par le personnel de cabinet ou l'administration. A ne pas exercer pleinement leur mandat politique, les élus en place risquent de revivre, avec douleur, de nouveaux dérapages financiers qu'ils n'auront pas anticipés. Parce que faiblement impliqués dans les affaires courantes de la collectivité et de l'administration.
- Nous constatons pléthore d'adjoints au sein de l'exécutif municipal sans que ces derniers n'aient réellement de délégation ou de budget correspondant à leurs missions. Nous craignons que la lisibilité de l'action publique soit faible et que cette dispersion des responsabilités ne permette pas aux lyonnais de bénéficier de l'écoute à laquelle ils ont droit.

2) Des efforts d'organisation liés à la situation : la piste de la **mutualisation**

- Il est regrettable que les marges de manœuvre de l'action municipale ne proviennent que de l'augmentation de l'impôt. Nous souhaitons réaffirmer ici **l'importance de la réforme** économique et sociale des organisations publiques. Il faut plus que jamais avoir la capacité à réaliser des gains de productivité au sein des services municipaux.

- Un premier exemple évident d'action serait de renforcer l'efficacité des services par la suppression des redondances entre le Grand Lyon et la Ville comme cela fut le cas pour le service des relations internationales – **nous proposons la fusion des services fonctionnels des collectivités** comme le protocole, l'informatique, le courrier, etc. Bien sur les résultats de pareilles réorganisations ne seront pas immédiats mais nous pensons que la collectivité ne peut, dans la situation actuelle, faire l'impasse sur de **réelles possibilités d'économies de fonctionnement**.
- La problématique de la mutualisation ne peut s'arrêter aux portes de la ville et du Grand Lyon. Il est ainsi très important de clarifier les compétences des différents niveaux de collectivités. Ainsi pour prendre l'exemple de la culture on peut souligner que les réseaux de lecture publique ne sont pas interconnectés entre eux (par exemple Lyon et Villeurbanne), les musées locaux finissent par être redondants (un centre de la mémoire industrielle -Le Rize- à Villeurbanne, un projet muséal de même nature sur le Carré de soie, un musée urbain Tony Garnier et un musée d'histoire de Lyon...), les politiques d'acquisition de documents ne sont pas concertées (cela a un coût important en termes d'investissement), pas plus que les expositions ne sont coordonnées entre les différentes institutions qui sont plus concurrentes que partenaires. Les exemples possibles et souhaitables d'une meilleure organisation au service des lyonnais sont innombrables et **suppose un volontarisme politique et non pas une politique de préservation des statu quo**.

3- Pour réformer, il faut de la confiance et une priorité donnée aux hommes.

- Pour mettre en place ces réformes il est indispensable de parvenir à un management sérieux des personnels de la Ville. Nous rappelons qu'actuellement 8 000 salariés de la collectivité ne sont pilotés que par une **adjointe à temps partiel**. Ce qui, quelles que soient ses qualités personnelles, ne peut suffire. De nombreux éléments tels qu'un fort « turn-over » des cadres intermédiaires, des circulaires relatives au non remplacement des congés des personnels « non essentiels », la **quasi absence du paritarisme** dans la gestion quotidienne, nous laissent à penser que les ressources humaines de la Ville ne sont pas une préoccupation majeure. Or, sans implication du personnel municipal il est impossible de trouver de nouvelles organisations.
- **Dans cet esprit, sans amélioration du dialogue social** au sein de la collectivité, il ne sera pas possible de réformer, alors que ce doit être une priorité de l'action municipale.

II- La volonté d'investir avec efficacité au service des habitants

1- Investir avec efficacité

Le consensus sur la nécessité d'investir en période de crise ne doit pas masquer la question de l'efficacité de l'investissement. La forte capacité d'investissement de la Ville de Lyon doit être concentrée sur deux priorités :

- **La réduction des dépenses courantes.** Il est possible de réaliser des économies dans la gestion quotidienne de la collectivité : cependant, pour générer des économies, il faut avoir la volonté de faire des investissements qui viendront réduire le coût de fonctionnement des services de la Ville.
- Les exemples ne manquent pas : le plan de rénovation et de construction des bâtiments publics (chauffage, isolation) n'est pas à la hauteur des enjeux économiques (réaliser des économies substantielles sur le fonctionnement) et des enjeux environnementaux (diminution de 20% de l'émission des gaz à effet de serre). Ainsi aucune des écoles qui doivent être construites ne sera configurée comme bâtiment à énergie positive alors que plusieurs communes françaises (Limeil-Brevannes, Langouet) se sont déjà engagées dans cette voie. A l'identique les investissements en matière d'éclairage public ne créent que 0,5% d'économie d'énergie. Nous pensons qu'il ne s'agit pas d'une fatalité, mais ce critère demeure très souvent secondaire dans les critères de choix et de gestion des dossiers.
- **Favoriser l'émergence d'une économie de l'innovation et de la connaissance.** Le projet de la grande métropole tertiaire sur laquelle l'équipe municipale focalise toute son énergie est insuffisant. L'investissement dans le béton entretient la fragilité de l'économie française dont 41% des créations d'emplois des dernières années était dans le bâtiment dès lors que cet investissement ne vise pas l'innovation (numérique, éco quartier, nouveaux matériaux, etc.) et de nouveaux métiers à développer.
- A l'identique, la capacité d'investissement de la Ville doit viser à faire venir les emplois de demain en soutenant, par la commande publique, l'innovation et la recherche. Des actions pour orienter en ce sens notre économie locale sont possibles car être exemplaire, c'est en premier lieu s'appliquer à soi même ce que l'on prescrit pour le reste du tissu économique et social. Ainsi la perspective de transformer l'ensemble du parc de véhicules de la ville et du Grand Lyon en véhicules électriques pourrait-il convaincre des industriels d'installer à Lyon centres de recherche ou de production. Idem sur les enjeux de tri des déchets et de recyclage où encore la reconversion du pôle de la chimie.
- On pourra enfin regretter l'absence de dispositifs de type « *Small Business Act* » permettant aux entreprises locales et régionales d'accéder plus facilement aux commandes des collectivités.

2- Mieux prendre en compte les priorités réelles des habitants

Nombreuses sont les politiques municipales relatives au prestige de la Ville ou à sa dimension internationale à viser des effets induits pour les habitants. Il est temps de chercher à obtenir des effets directs, même si cela demande plus d'efforts et si le succès n'est pas garanti.

a) L'action publique doit permettre de **lever des freins à l'emploi** que sont les gardes d'enfants et la mobilité. A l'heure où l'Etat se désengage sur les gardes d'enfants en bas âge, il **est de la responsabilité de la Ville d'organiser cet accueil**. La pénurie de places en crèches doit inciter à multiplier les partenariats publics-privés pour créer de nouveaux lieux d'accueil ; ainsi lors des projets de tours est-il inenvisageable de ne pas imposer la création de crèches intégrées à ces projets urbains.

b- **Anticiper les besoins de mobilité des lyonnais** : nombreuses sont les personnes qui ne peuvent trouver un emploi faute d'être mobiles (pas de permis ou pas de véhicule). En partenariat avec le Sytral, le Ville peut mettre en place des navettes dédiées reliant les zones d'activités situées dans le nord-Isère ou l'Ain aux quartiers populaires.

c) **Reconstruire un réseau de commerces et d'activités de proximité** par la mise en place d'une stratégie d'identification et de réoccupation des locaux commerciaux vacants en centre ville. Une telle stratégie est nécessaire aujourd'hui pour enrayer ce qui s'apparente à une fuite du centre ville (habitants et commerçants) et pour ne pas renouveler (peut-on l'enrayer) le désastre annoncée du quartier Grolée ? Elle permettra aussi de valoriser un cœur de Ville qui fait l'identité de Lyon et qui ne saurait devenir de simples avenues pour touristes. Elle constituera enfin un soutien à la création d'entreprise et aux petites entreprises trop souvent obligées de s'implanter dans des zones industrielles en extérieure d'agglomération.

d- Il faut croire en la capacité des habitants et des entrepreneurs de cette ville à construire leur propre modèle de développement. Nous craignons qu'à force d'invoquer comme exemple les autres villes européennes - Barcelone, Manchester et autres - on en oublie que **la qualité première d'une métropole européenne est de s'inventer par elle-même**.

Ces propositions ne sont bien sûr pas exhaustives. Elles éclairent les axes de nos propositions et notre volonté de chercher des solutions quand bien même celles-ci ne s'imposeraient pas naturellement à l'esprit. La crise requière une gouvernance modeste dans ses moyens et ambitieuses dans ses objectifs.

Nous savons Gérard Collomb particulièrement attentif aux attentes du Mouvement Démocrate... Aussi, nous ne manquerons pas de proposer tout au long de ce mandat de nouvelles pistes pour réformer autant que développer notre Ville.